

2023 : ILLUSTRATION DE NOTRE ACTIONNARIAT ACTIF

18/01/2024

En tant qu'investisseurs de long terme, nous dialoguons régulièrement avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour les encourager à améliorer leurs pratiques en matière de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Découvrez comment notre actionnariat actif s'est illustré au cours de l'année 2023.

60%

Dialogues (engagements)

95%

Taux de participation aux
assemblées générales

52%

Le pourcentage
d'assemblées générales
auxquelles Carmignac a voté
au moins une fois contre la
direction*

Carmignac s'engage à aligner sa stratégie de dialogue sur cinq types d'engagements : l'engagement lié aux notations ESG ; l'engagement thématique ; l'engagement d'impact ; l'engagement relatif à des comportements controversés ; et enfin l'engagement relatif à des décisions de vote par procuration.

Au cours de l'année 2023, nous avons initié **60** dialogues avec des entreprises dans lesquelles nous investissons, et couvert trois types d'engagements.

Au cours de l'année 2023, Carmignac a voté au moins une fois contre la direction des entreprises investies à **52%** des assemblées générales votées.

Découvrez comment nous nous sommes spécifiquement engagés auprès de deux entreprises investies au cours de l'année 2023.

ANTA SPORTS

Secteur : Vêtement

Région : Chine

Carmignac détient des actions de la société dans plusieurs de ses portefeuilles¹.

Objectif d'engagement

Conformément à notre politique d'engagement, nous avons constaté que l'entreprise s'est retirée de l'initiative *Better Cotton*. Nous avons souhaité obtenir des précisions quant à la poursuite de l'approvisionnement de l'entreprise en coton provenant de la région autonome ouïghoure du Xinjiang, située dans le nord-ouest de la Chine.

Méthode d'engagement

En octobre 2023, nous avons organisé une visioconférence avec les représentants des relations investisseurs de l'entreprise dans le cadre de leur réunion trimestrielle avec les investisseurs ESG.

Synthèse de l'engagement

Nous avons engagé un dialogue avec l'entreprise afin de clarifier son approche en matière d'approvisionnement responsable en coton.

L'entreprise a instauré plusieurs mesures pour assurer le contrôle de sa chaîne d'approvisionnement. Tout d'abord, elle a mis en place un guide de gestion des fournisseurs qui définit les normes que ces derniers doivent respecter. De plus, elle a également déclaré qu'elle réalise des audits auprès des fournisseurs de rang 1, mais également ceux des rangs 2 et 3, sur des aspects tels que la santé, la sécurité et la gestion des produits chimiques.

L'entreprise a déclaré qu'elle ne pouvait pas commenter sa décision de quitter l'initiative *Better Cotton*, invoquant des considérations politiques. Elle a également indiqué qu'elle ne rejoindrait pas l'initiative tant qu'elle maintiendrait sa position sur l'existence du travail forcé au Xinjiang. Elle a éludé la question du processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme qu'elle a mis en place pour sa chaîne d'approvisionnement en coton, considérant cela comme une question politique.

Résultats et prochaines étapes

Les droits de l'homme au sein de la chaîne d'approvisionnement constituent un risque matériel pour l'entreprise. Bien que notre dialogue avec la société nous ait permis d'avoir un aperçu de ses pratiques, nous n'avons pas pu obtenir une réponse claire à notre question lors de notre échange. Par conséquent, nous continuons de surveiller de près cette problématique et prévoyons d'engager un nouveau dialogue début 2024.

ENI SPA

Secteur : Énergie

Région : Europe

Carmignac détient une obligation ENI dans plusieurs de ses portefeuilles².

Objectif d'engagement

Nous avons organisé un appel avec ENI pour deux raisons :

- Avoir un point de leur part sur la situation de leur participation dans un actif controversé au Nigeria (5% de participation dans SPDC JV avec Shell, Total et ENI) et ;
- Obtenir une mise à jour sur les progrès de leur transition climatique compte tenu des pressions inflationnistes sur les marchés de l'énergie et des coûts des projets de développement renouvelable à la suite des événements macroéconomiques.

Méthode d'engagement

Nous avons organisé un appel avec la société.

Synthèse de l'engagement

Notre dialogue avec ENI avait tout d'abord pour objectif d'obtenir des informations sur leur participation dans un actif controversé situé au Nigeria (5% de participation dans SPDC, coentreprise avec Shell, Total et ENI) qui a fait face à de graves violations environnementales dues aux déversements de pétrole. Le mois dernier, ENI a vendu la plupart de ses activités nigérianes à Oando, une société pétrolière et gazière nigériane, à l'exception de leur participation de 5% dans la coentreprise SPDC. ENI a expliqué que cette décision était motivée par des considérations de gestion de portefeuille et des contraintes contractuelles (Oando étant déjà partie prenante de la coentreprise SPDC). Dans un rapport récemment publié, ENI a fourni une mise à jour détaillée sur la situation et les mesures prises. L'entreprise a également confirmé qu'elle est en contact direct avec ISS pour discuter des prochaines étapes visant à résoudre les problèmes environnementaux (autre que la vente de l'actif, car cela n'est pas actuellement envisagé).

La deuxième raison de ce dialogue était de comprendre les répercussions de l'environnement macroéconomique actuel (prix élevés de l'énergie, coûts élevés des nouveaux projets d'énergies renouvelables et des contraintes dans la chaîne d'approvisionnement) sur les objectifs à court, moyen et long terme d'ENI en matière de transition des énergies fossiles vers les technologies renouvelables. ENI a l'un des plans de transition les plus ambitieux de l'industrie du pétrole et du gaz, ce qui signifie que la situation économique actuelle pourrait potentiellement influencer leur stratégie. Cependant, la société nous a assuré qu'elle reste fermement engagée à atteindre ses objectifs à court terme (réduction de 50% des émissions de CO2 en amont d'ici la fin de l'année prochaine, réduction de 65% des émissions de CO2 en amont d'ici 2025, 30% des dépenses d'investissement pour les projets à faible émission de carbone d'ici 2026). Cependant, ils n'ont pas pu fournir de détails sur les coûts supplémentaires qui seront engendrés par l'augmentation des coûts des projets d'énergies renouvelables. Ces informations seront incluses dans leur rapport climatique de 2023. Actuellement, les dépenses d'investissement pour les projets à faible émission de carbone représentent 25%, mais elles devraient augmenter à 70% d'ici 2030 et à 85% d'ici 2040. ENI a également fait part de ses avancées significatives dans le développement de nouvelles bioraffineries pour répondre à la demande croissante de carburants d'aviation durables. Des contrats d'approvisionnement ont déjà été conclus avec de grandes compagnies aériennes. À la suite de notre conversation, nous sommes satisfaits des progrès réalisés par l'entreprise dans sa transition. Nous aurons une meilleure compréhension des impacts macroéconomiques dans le rapport de l'année prochaine.

Résultats et prochaines étapes

Malgré l'absence de progrès manifestes depuis notre dernière conversation avec l'entreprise et un contexte macroéconomique difficile, ENI maintient ses objectifs ambitieux de réduction d'émissions de CO2 dans le cadre de son plan de transition. Dans ce contexte, il est encourageant de constater que l'absence de changement est considérée comme positive compte tenu des circonstances. Nous continuerons à suivre de près leurs déclarations pour l'exercice 2023 et nous communiquerons toute préoccupation avec l'entreprise au cours du premier semestre 2024.

¹Au 29 décembre 2023 : Carmignac China New Economy, Carmignac Emergents, Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine, Carmignac Portfolio Evolution, Carmignac Portfolio Flexible Allocation 2024, Carmignac Profil Réactif 100, Carmignac Profil Réactif 50, Carmignac Profil Réactif 75, Carmignac Portfolio China New Economy, Carmignac Portfolio Emergents.

²Au 29 décembre 2023 : Carmignac Credit 2025, Carmignac Credit 2027, Carmignac Credit 2029 Carmignac Alts ICAV Carmignac Credit Opportunities, Carmignac Portfolio Flexible Bond, Carmignac Portfolio Credit, Carmignac Portfolio Evolution, Carmignac Portfolio Flexible Allocation 2024, Carmignac Portfolio Global Bond, Carmignac Patrimoine, Carmignac Profil Réactif 100, Carmignac Profil Réactif 50, Carmignac Profil Réactif 75, Carmignac Sécurité, Carmignac Portfolio Patrimoine, Carmignac Portfolio Sécurité, FP Carmignac Unconstrained Global Bond.

Communication Publicitaire. Ce document est destiné à des clients professionnels.

La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

En Belgique : Communication publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). « Carmignac » est une marque déposée. « Investing in your Interest » est un slogan associé à la marque Carmignac.
Copyright : Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page.

CARMIGNAC GESTION 24, place Vendôme - F - 75001 Paris Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13,500,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg Tel : (+352) 46 70 60 1 - Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549